



## Le magazine mensuel

ISSN : 1951-6096

*Regards sur l'éducation 2007*  
*La rénovation de l'enseignement professionnel*  
*Sur les sites officiels*  
*La taxe d'apprentissage*  
*La recodification du code du travail*  
*La rénovation de la filière STI*  
*Le titre de maître-restaurateur*  
*Les chambres de métiers et de l'artisanat*  
*L'apprentissage en Lorraine*  
*Le salon Educ@TICE*  
*Le carrefour des métiers de bouche et de l'hôtellerie*  
*Les ressources mutualisées*  
*Réponse apportée*

### *Regards sur l'éducation 2007*

La publication « *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE* », éditée par l'organisation de coopération et de développement économiques, présente tout un ensemble d'indicateurs permettant la comparaison des systèmes éducatifs dans les 30 pays membres de l'OCDE ainsi que dans un certain nombre d'économies partenaires.

Le document s'articule autour de 4 chapitres :

- **Chapitre A** – Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage
- **Chapitre B** – Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation
- **Chapitre C** – Accès à l'éducation, participation et progression
- **Chapitre D** – Environnement pédagogique et organisation scolaire.



### *La rénovation de l'enseignement professionnel*

Xavier Darcos a présenté, le 6 septembre 2007 à Châlons-en-Champagne, les trois priorités qu'il entend mettre en œuvre pour rénover et valoriser l'enseignement professionnel :



1. L'augmentation du nombre d'établissements labellisés "lycées des métiers" ; à ce jour, la France compte 350 établissements de ce type. L'objectif est d'en doubler le nombre en trois ans.
2. La rénovation de l'offre de diplômes professionnels dont la valorisation du baccalauréat professionnel ; celui-ci serait préparé comme tous les autres baccalauréats, c'est-à-dire en trois ans après la classe de troisième. A la rentrée 2007, 10 000 jeunes se sont engagés dans la préparation d'un bac pro en trois ans.
3. L'adaptation continue des formations proposées aux jeunes dans les établissements.

Pour télécharger le document :

<http://www.oecd.org/dataoecd/16/51/39308942.pdf>

Le discours du 6 septembre 2007 est en ligne sur le site du ministère de l'éducation nationale :

<http://www.education.gouv.fr/cid5534/la-renovation-de-l-enseignement-professionnel.html>

## Sur les sites officiels

### Le projet du budget 2008

Le site Internet du ministère de l'éducation nationale propose, dans sa rubrique « Toute l'actualité », un dossier de presse relatif au projet du budget 2008.



#### Les points abordés :

- Une nouvelle organisation de l'enseignement  
<http://media.education.gouv.fr/file/69/2/6692.pdf>
- De nouveaux dispositifs pour enrichir l'offre éducative  
<http://media.education.gouv.fr/file/69/3/6693.pdf>
- Projet de loi de finances 2008 – Crédits  
<http://media.education.gouv.fr/file/69/4/6694.pdf>

### La marche à suivre pour s'inscrire aux concours 2008 de l'éducation nationale

Les personnes qui souhaitent s'inscrire aux concours 2008 de l'éducation nationale peuvent le faire directement sur le site du ministère de l'éducation nationale.

- Les concours de recrutement de personnels de l'enseignement du second degré (agrégation, CAPES, CAPEPS, CAPLP, CPE, COP) :  
<http://www.education.gouv.fr/siac2>
- Les concours de recrutement de personnels d'encadrement ((personnels de direction, inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)) : <http://www.education.gouv.fr/siac4>

Un guide pratique pour les candidats qui souhaitent s'inscrire aux concours est en ligne sur :

<http://media.education.gouv.fr/file/90/6/5906.pdf>



### La liste des correspondants académiques

Le bulletin officiel n°31 du 6 septembre 2007 propose la liste des inspecteurs généraux de l'éducation nationale nommés « correspondants académiques » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007 et pour une durée de trois ans renouvelable :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/31/MENI0701540A.htm>

### La liste d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)

Le décret du 26 septembre 2007 portant titularisation d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007, est paru au journal officiel n° 224 du 27 septembre 2007 :  
<http://www.admi.net/jo/20070927/MEND0762990D.html>

### L'instauration d'un compte de dépôt de fonds au Trésor public (DFT) pour chaque EPLE

La circulaire n° 2007-143 du 30 juillet 2007 précise que chaque établissement public local d'enseignement (EPL) disposera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 d'un compte de dépôt au Trésor public.

Notons que cette modification n'aura pas d'incidences sur les services à comptabilité distincte (SACD) sans personnalité juridique, tels que les groupements d'établissements publics locaux d'enseignement (GRETA) et les centres de formations d'apprentis (CFA).

Pour plus de précisions, consultez le BO n° 32 du 13 septembre 2007 :  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/32/MENF0701571C.htm>

## La taxe d'apprentissage

### La suppression de la déclaration annuelle

L'article 6 du projet de loi n° 177 du 25 septembre 2007 relatif à la simplification du droit a pour objet de dispenser les entreprises de l'obligation de déclaration de la taxe d'apprentissage :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0177.asp>

### Le versement au titre du FNDMA

Un arrêté du 17 août 2007 publié au JO n° 209 du 9 septembre 2007 répartit les recettes attribuées au fonds national de développement et de modernisation de l'apprentissage (FNDMA) entre les deux sections suivantes :



- 42 % des ressources du fonds sont affectées à sa première section (péréquation entre les CFA ou les SA)
- 58 % des ressources du fonds sont affectées à sa seconde section (financement des actions prévues par les contrats d'objectifs et de moyens en faveur de l'apprentissage conclus entre les régions et l'Etat).

Pour consulter le texte :

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECED0763674A#>



### La collecte de la taxe d'apprentissage par l'association ouvrière des compagnons du devoir du tour de France

L'arrêté du 6 septembre 2007 habilite l'association ouvrière des compagnons du devoir du tour de France à collecter les versements des entreprises donnant lieu à exonération de taxe d'apprentissage.

Au JO n° 213 du 14 septembre 2007 :

<http://www.admi.net/jo/20070914/ECED0762632A.html>

## La recodification du code du travail

Le ministère du Travail, des relations sociales et de la solidarité a publié, le 27 septembre 2007, un communiqué précisant que le nouveau code du travail "simplifié" (3652 articles au lieu de 1891 dans l'ancien) devrait entrer en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008 de même que la partie réglementaire :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/travail/771.html>

Source : Dépêche AEF n° 84158 du 27 septembre 2007.

## La rénovation de la filière STI

Jean-Louis NEMBRINI, directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO), a fait savoir que la mise en œuvre de la réforme de la filière sciences et technologies industrielles (STI) n'aura pas lieu avant la rentrée 2009.

La série sciences et technologies industrielles devrait devenir sciences et technologies de l'ingénieur.

Source : Dépêche AEF n° 83781 du 21 septembre 2007.

## Le titre de maître-restaurateur



Le cahier des charges du titre de maître-restaurateur a été défini par le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007, paru au JO du 16 septembre 2007. Le contenu de la prestation de services est ainsi présenté : Produits de la table (A) ; Relation clients (B) ; Aménagements intérieurs (C) ; Environnement et extérieurs (D) ; Hygiène, sécurité et propreté (E).

sécurité et propreté (E).

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECEA0754355A#>

## Les chambres de métiers et de l'artisanat

L'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCM) a publié, le 5 juillet 2007, les résultats de l'enquête menée auprès des jeunes et des maîtres d'apprentissage de CFA gérés par des chambres de métiers et de l'artisanat dont l'objectif est de connaître les enjeux et les perspectives offerts par l'apprentissage.

Pour en savoir plus :

[http://www.artisanat.fr/Portals/0/actu\\_bureau/DP\\_Enquete\\_apprentissage.pdf](http://www.artisanat.fr/Portals/0/actu_bureau/DP_Enquete_apprentissage.pdf)

## L'apprentissage en Lorraine

Le 13 septembre 2007, Jean-Pierre Masseret, président du conseil régional de Lorraine, a visité 3 centres de formations d'apprentis : le CFA Blaise Pascal de Forbach, le CFA Camille Weiss de Forbach et le CFA de Sarreguemines.



Ces visites ont été l'occasion de présenter :

- Le nombre d'apprentis lorrains qui a augmenté de 13% (14 700 en 2005 et 16 600 à la rentrée 2007).
- L'initiative de développer les classes de parcours d'initiation aux métiers (PIM) qui permettent aux jeunes de 14 à 16 ans de se sensibiliser à la formation professionnelle tout en restant sous statut scolaire. L'objectif est d'atteindre un effectif de 700 jeunes en PIM en 2009. Pour l'année scolaire 2007-2008, 20 CFA et 1 lycée professionnel ont ouvert des PIM.
- Le livret professionnel de l'apprenti qui sera désormais remis à chaque jeune ; il s'agit d'un document de liaison CFA-Entreprise qui doit permettre à chaque jeune engagé dans un contrat d'apprentissage de valoriser ses compétences.

Le livret est consultable en ligne sur le site du conseil régional de Lorraine : <http://www.cr-lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/fr/accueil>

Source : Le quotidien de la formation du 17 septembre 2007.

## Le salon Educ@TICE

La 3<sup>ème</sup> édition du salon Educ@TICE, le salon professionnel des usages et applications des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, se déroulera du 21 au 23 novembre 2007 au parc des expositions à Paris.



Pour télécharger la présentation 2007 :

[http://www.educatic.com/store/documents/presentation\\_290307.pps](http://www.educatic.com/store/documents/presentation_290307.pps)



## Le carrefour des métiers de bouche et de l'hôtellerie

La 9<sup>ème</sup> édition du carrefour national des métiers de bouche et de l'hôtellerie se tiendra les 10, 11, 12, 13 et 14 novembre 2007 en Poitou- Charentes.

Plus d'informations sur : <http://www.carrefourdesmetiersdebouche.com/>

## Les ressources mutualisées

### Guide de l'apprentissage en Rhône-Alpes. Edition 2007-2008



Retrouvez toute l'offre de formation en alternance dans le guide de l'apprentissage 2007/2008 en Rhône-Alpes. [Au sommaire](#) :

- Les formations par domaine professionnel et par niveau,
- Les informations sur le contrat d'apprentissage,
- Les droits et obligations des employeurs et des apprentis,

- Les coordonnées des centres de formation d'apprentis et tous les organismes où s'informer.

Pour télécharger le guide complet :

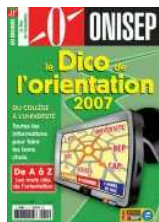
[http://www.rhonealpes.fr/content\\_files/App\\_guide\\_complet.pdf](http://www.rhonealpes.fr/content_files/App_guide_complet.pdf)

### Le dico des métiers

L'ONISEP a publié deux guides intitulés « Dico des métiers » et « Dico de l'orientation » à destination des collégiens et lycéens qui n'ont pas encore de projet professionnel bien précis.



Source : Onisep, juillet 2007, 230 p.



Source : Onisep, avril 2007, 112 p.

### Le plus beau métier du monde. Le guide du jeune enseignant



L'ouvrage se veut un outil d'accompagnement du professeur d'école, de collège et de lycée au fil de ses premières années de carrière.

Source : Fabrice HERVIEU-WANE ; Vincent TROGER. Editions Sciences humaines, 2007, 224 p.

### Les politiques des conseils régionaux en faveur de l'apprentissage : le point de vue des CFA

La revue « Actualité de la formation permanente » propose, dans une enquête menée par la fédération nationale des directeurs de CFA (FNADIR), un état des lieux des politiques régionales en matière d'apprentissage et un panorama des nouveaux modes de financement qui s'imposent aux directeurs de CFA.

Source : Actualité de la formation permanente, n° 205, pp. 49-64.

### Les vidéos "orientation"

Les 4 vidéos suivantes :

- La découverte professionnelle de 3 heures
- Premier pas au lycée professionnel
- Un BEP en apprentissage
- Partir en Europe pendant votre apprentissage

sont à découvrir sur le site de l'ONISEP.

[http://www.onisep.fr/onisep-portal/portal/media-type/html/group/gp/page/interieur.espace.listeDocs/js\\_peid/InitInterieurEspaceListeDocs/js\\_peid/ListeDocs/js\\_peid/Rechercher?reference.code=74670828475ea851073165fa677f36&reference.langue=fr&reference.ver\\_sio](http://www.onisep.fr/onisep-portal/portal/media-type/html/group/gp/page/interieur.espace.listeDocs/js_peid/InitInterieurEspaceListeDocs/js_peid/ListeDocs/js_peid/Rechercher?reference.code=74670828475ea851073165fa677f36&reference.langue=fr&reference.ver_sio)



### Manuel à l'usage du formateur. Concevoir, réaliser et animer un projet de formation ou de tutorat

Ce guide pratique traite de la conception d'une intervention de formation et de la conception des supports d'exercices d'animation.

Source : Régine Ledoux ; Jean-Pierre Ledoux. Saint-Denis-La-Plaine : AFNOR, 2007, 159 p.

### Un nouveau document de liaison. Académie de Strasbourg

Le site académique de Strasbourg vient de mettre en ligne le document de liaison CAP « constructeur de routes » dans la catégorie « Formations de niveau V en STI ».

Pour le consulter : [http://www.ac-strasbourg.fr/sections/education\\_formation/offre\\_de\\_formation/enseignement\\_profess/voie\\_de\\_l\\_apprentiss/documents\\_de\\_liaison3453\\_1/view](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/education_formation/offre_de_formation/enseignement_profess/voie_de_l_apprentiss/documents_de_liaison3453_1/view)

Réf. : 211-518.pdf



### Une technologie au service de la pédagogie en lycée professionnel

Le n° 455 de la revue « Cahiers pédagogiques » propose, en ligne, un article écrit par Patrick Perrier sur les technologies nouvelles au service de la pédagogie en lycée professionnel.

Pour le lire : [http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id\\_article=3205](http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=3205)



### Partir étudier à l'étranger

Pour consulter le sommaire de cet ouvrage : [http://librairie.letudiant.fr/productbis.asp?dept\\_id=6&parent\\_id=1&sku=072207](http://librairie.letudiant.fr/productbis.asp?dept_id=6&parent_id=1&sku=072207)

Source : Yaël DIDI, Laurence MERLAN. L'Etudiant, 2007.

## Réponse apportée

Combien d'apprentis peuvent être formés simultanément dans une entreprise de coiffure au niveau V ?

Au niveau V : le nombre maximum d'apprentis accueillis simultanément est :

- 1 pour 1, 2 ou 3 personnes qualifiées, employeur compris,
- 2 pour 4, 5 ou 6 personnes qualifiées, employeur compris,
- 3 pour 7, 8 ou 9 personnes qualifiées, employeur compris,
- 4 pour 10, 11 ou 12 personnes qualifiées, employeur compris,
- 5 pour 13, 14 ou 15 personnes qualifiées, employeur compris
- 6 au-delà de 15 personnes qualifiées, employeur compris.

**NB** : Un employeur seul ne peut accueillir qu'un jeune.

Source : L'apprentissage en questions. 131 réponses pour administrer, former, décider (p.66)

**CNRActu@ est édité par le CNRAA**

ISSN : 1951-6096

Titre clé : CNRActu@

*Mise à disposition gratuite*

*Date de mise à jour : le 6 de chaque mois*

Directeur de publication : Sylvain Ledieu  
Responsable éditorial : Christiane Di-Battista  
Rédaction, mise en page : Anne Walcarius

---

**CNRAA/CRDP**

95-99, rue de Metz  
CO 43320

54014 Nancy Cedex

Tél. : 03.83.15.23.80

Fax : 03.83.15.12.18